

Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2020

« La Région Sud prendra toute sa part au plan culture, » déclare Renaud Muselier



«Emmanuel Macron s'est adressé aux français pour annoncer les mesures prise pour le monde de la Culture. En tant que terre de culture, la Région Sud avait voté le 10 avril dernier un budget de 5M€ en faveur d'un Plan de soutien exceptionnel intitulé 'Pour que notre région reste terre de culture'. Ce Plan nous permet d'accompagner les compagnies et les artistes les plus fragiles, de renforcer le soutien aux structures permanentes et aux festivals, de renforcer nos aides à la diffusion artistique dans nos six départements et d'abonder dans les dispositifs d'Etat dans les domaines des musiques, du livre, du cinéma ou des arts plastiques. Je salue la décision du Président de la République de renforcer les moyens du Centre national de la musique (CNM). La Région Sud participera évidemment au Fonds d'urgence que le CNM a mis en place au bénéfice de la filière musicale de Provence-Alpes-Côte d'Azur.”

Un programme de commande publique

«De même, l'annonce d'un grand programme de commande publique trouve un écho très favorable auprès de la Région Sud qui soutient activement le secteur des arts visuels, si important pour l'attractivité de nos six départements. Artistes, galeries, centres d'art, organisateurs d'expositions ou d'événements bénéficieront ainsi d'aides d'urgence et de relance auxquelles cette commande publique s'adjoindra utilement.»

Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2020

+30% de budget pour le cinéma et l'audiovisuel

«Le 10 avril dernier, nous avons décidé d'augmenter de 30% notre budget pour le cinéma et l'audiovisuel. La mise en place d'un Fonds d'indemnisation temporaire créé par l'Etat en lien avec les assureurs pour favoriser les séries et les tournages est donc une très bonne initiative. En effet, Provence-Alpes-Côte d'Azur est une terre historique de tournages. Avec plus de 6 000 journées de tournages par an, elle accueille de Nice à Martigues des productions venues du monde entier. Ce Fonds devrait contribuer utilement à la relance d'une activité qui est tout aussi importante en retombées artistiques qu'économiques.»

L'éligibilité de la Culture au fonds de solidarité

«Enfin, les mesures annoncées en faveur de l'emploi, notamment la prolongation jusqu'en août 2021 des droits des intermittents, répondent à notre interpellation de la semaine dernière, avec Christian Estrosi, au Ministre de la Culture. L'éligibilité des auteurs au Fonds de solidarité pour les TPE et les indépendants et la décision de réouverture des librairies, disquaires, médiathèques et bibliothèques, ne peuvent qu'être saluées. Néanmoins, il faudra que l'ensemble des musées, des théâtres, opéras, centres culturels et salles de cinéma bénéficient rapidement des mêmes perspectives. La Région Sud continuera de veiller à ce que tous les lieux de culture, les festivals, les équipes indépendantes, les créateurs individuels, les techniciens et équipes permanentes ou intermittentes qui enrichissent son territoire retrouvent dès que possible leur capacité de travail et d'invention. »

La Culture, un vecteur essentiel au territoire

«La Culture est un tout indivisible. Nous devons continuer de conjuguer nos efforts pour que la relance bénéficie à tous les métiers et à tous les publics, partout en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il en va du bien vivre ensemble » a indiqué Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.